



Associations de consommateurs: les députés réduisent les baisses de crédits



Paris, 16 nov 2017 (AFP)

© 2017 AFP

Les députés ont fortement réduit jeudi la baisse des crédits aux associations de consommateurs dans le projet de budget 2018, initialement fixée à 40% et ramenée à 5% par un amendement de la majorité.

Les députés ont adopté, par 69 voix contre 1, un amendement d'Olivia Grégoire (LREM) réattribuant 3,1 millions d'euros aux subventions allouées à l'Institut national de la Consommation, qui édite le magazine 60 millions de consommateurs, ainsi qu'aux quinze associations de consommateurs agréées qui avaient vivement protesté contre ces coupes budgétaires.

"Ce mouvement joue un rôle essentiel dans l'information, l'éducation et l'accompagnement du consommateur", a plaidé Mme Grégoire. "Ce sont autant de conseils pratiques qui accompagnent les Français dans les politiques publiques, notamment la transition énergétique", a renchéri la chef de file des députés LREM de la commission des Finances, Amélie de Montchalin.

"Nous sommes prêts à faire cet effort financier", a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire, concédant que la décision initiale du gouvernement était "difficile" pour ces associations, qu'il a néanmoins jugées "trop nombreuses et trop éclatées".

Aux Insoumis, qui contestaient mardi la coupe pour ces associations "entraves pour les multinationales, empêchantes de tromper, de polluer et de frauder en rond" lors des questions au gouvernement, le ministre avait répondu que ces associations sont "bien sûr indispensables à la bonne information" et assuré que le gouvernement était "prêt à réévaluer les crédits", "avec justice et équité". Des propos salués par des applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LREM, MoDem, LFI et communistes.

"Je ne vois pas pourquoi on maintient une baisse de 5%", s'est interrogé jeudi François Ruffin (LFI), soulignant que "ces associations sont des lanceurs d'alerte".

Le président de la commission des Finances (LR) Eric Woerth a "pris acte" de cet amendement, mais jugé que la majorité réagissait "parce que les associations ont fait un peu de bruit". "Quand il n'y a plus d'argent, il y en a encore. On trouve trois millions assez vite", a-t-il ironisé.

Les députés ont par ailleurs voté un amendement du rapporteur général au Budget Joël Giraud (LREM) attribuant deux millions d'euros supplémentaires (de 14 à 16 millions) au Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

"C'est mieux que rien", a commenté Julien Dive (LR), alors que la droite réclamait cinq millions d'euros supplémentaires pour ce fonds soutenant notamment le maintien de "commerces de proximité" dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ils ont enfin adopté un amendement gouvernemental de 140.000 euros pour maintenir les subventions aux associations "Vacances et familles" et "vacances ouvertes", qui soutiennent le départ en vacances des familles les plus démunies.